



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU GERS

*ul d'accueil
à Sète*

Monsieur le Président
Commission particulière du Débat Public
Espace Multiburo
7, rue Sébastopol

31015 TOULOUSE CEDEX 6

Pascale DARRÉ - Directeur Général
Ligne directe: 05 62 61 62 66
E.mail: p.darre@gers.cci.fr

--

AUCH, le 1^{er} Septembre 2005

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre la contribution de la CCI du Gers au Débat Public sur la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Bordeaux / Toulouse.

La position suivante a été arrêtée à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la CCI réunie le 29 Juin 2005.

« La Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers:

- souhaite que soit reconnue prioritaire la réalisation de la LGV Bordeaux / Toulouse et que celle-ci soit réalisée dans les meilleurs délais
- souhaite que le tracé retenu soit l'option Sud qui présenterait, au Sud de l'agglomération bordelaise jusqu'à Captieux, une partie commune avec le projet LGV Sud Europe Atlantique, rejoindrait l'agglomération agenaise et poursuivrait vers Toulouse en raison:
 - d'un coût moindre
 - de contraintes moindres pour l'environnement
- demande la création d'une gare TGV dans l'agglomération agenaise sur la rive gauche de la Garonne, à proximité de l'échangeur RN 21 et A 62 et proche de l'aéroport en raison:
 - d'une meilleure desserte de territoires notamment le Nord du Gers et Auch
 - d'un coût moindre
 - des possibilités d'arrêt d'un plus grand nombre de TGV».

Je reste à votre disposition pour tout entretien, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Michel DOLIGÉ